Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

ID: 077-217703370-20200124-DEL2020_0027-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de **SEINE ET MARNE**

DEL2020_

0-027

Arrondissement de **TORCY**

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil Municipal

Canton de CHAMPS-SUR-MARNE

SÉANCE ORDINAIRE VENDREDI 24 JANVIER 2020, L'an deux mille vingt, le vingt quatre janvier, à 20h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 17 janvier 2020, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VISKOVIC, MAIRE.

PRÉSENTS :

M. VISKOVIC, M. TIENG, Mme NATALE, M. SANCHEZ, Mme TROQUIER, M. RATOUCHNIAK, M. DIOGO, Mme NEDJARI, M. FONTAINE, M. MAYOULOU-NIAMBA, M. BEAULIEU, Mme ROTOMBE, M. BARDET, Mme MONIER, M. VACHEZ, Mme DAGUILLANES, Mme COLLETTE, Mme JULIAN, M. ROSENMANN, Mme CAMARA-SAKHO, M. CALAMITA, Mme VICTOR, Mme PELLICIOLI, M. KAPLAN, M. KRZEWSKI, M. TATI

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme BEAUMEL qui a donné pouvoir à M. VISKOVIC M. NYA-NJIKE qui a donné pouvoir à M. TIENG

ABSENTS, EXCUSÉS :

Mme NAKACH, Mme DODOTE, M. DRAME, M. NGUYEN, Mme PHAM

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BARDET

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°DEL2019_049 du 29 mars 2019 portant adoption du budget primitif 2019

VU l'attribution de subventions dans le cadre du budget primitif 2019 par le Conseil Municipal lors de séance du

VU l'avis favorable émis par la Commission Jeunesse lors de sa réunion du 22 octobre 2019 ,

Envoyé en préfecture le 31/01/2020 Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

ID: 077-217703370-20200124-DEL2020_0027-DE

CONSIDÉRANT la demande de subvention des « aides aux projets jeunes majeurs » définis lors du bureau municipal du 6 janvier 2020,

CONSIDÉRANT que la délibération susvisée du Conseil Municipal du 31 mars 2019 relative à l'attribution dans le cadre du budget primitif 2019 de subvention pour l'année 2019, prévoit un certain nombre de provision dans divers domaines, pour une affectation ultérieure sur l'exercice par voie de délibération, qu'il est ainsi proposé de procéder à l'affectation dans le domaine de la jeunesse pour les subventions ci-dessous :

Projets	Nom	Prénom	Age	Montant sollicité
Stage étudiant à New York	VELIN	Alicia	19	300,00 €
Stage BAFA (approfondissement)	LOUNGOULAH	Khadidja	18	100,00 €
Stage BAFA	FAVEROLLE	Juliette	18	100,00€

Graine d'Artiste	Classement	Nom	Prénom	Montant attribue
	1er	Christophe	LUU	500,00 €
	2ème	Laeticia	KOWK	300,00 €
	3ème	The Afro dancers		200,00€

CONSIDÉRANT que ces participations répondent aux critères d'attribution des « aides aux projets jeunes majeurs » dans la limite des crédits disponibles,

CONSIDÉRANT l'avis du Bureau Municipal du 6 janvier 2020,

ENTENDU l'exposé de Mme TROQUIER, 4e Maire Adjointe,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE l'affectation de provisions de subventions aux personnes de droit privé votées au budget primitif 2019 comme il suit :

Projets	Nom		Prénom	Age	Montant sollicité
Stage étudiant à New York	VELIN		Alicia	19	300,00 €
Stage BAFA (approfondissement)	LOUNGOULAH		Khadidja	18	100,00 €
Stage BAFA	FAVEROLLE		Juliette	18	100,00 €
Projets	Clas		sement	Montant proposée	

- suite Del2020_ 0 · 0 2 7 attribution de l'aide à projet jeunes majeurs et graine d'artiste (3) Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

ID: 077-217703370-20200124-DEL2020_0027-DE

Affiché le

	1 ^{er}	500,00 €		
Graine d'artiste	2ème	300,00 €		
	3ème	200,00 €		

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

POUR EXTRAIT CONFORME

Publié au RAA le

3 1 JAN. 2020

Mathieu VISKOVIC